

ARRÊTÉ N° 2024-742

portant renouvellement de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade de Gardien-Brigadier de Police Municipale

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

Vu le code général de la fonction publique,

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et la citoyenneté,

VU les ordonnances n°2020-351 du 27 mars 2020 et n°2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiées, relatives à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret n° 94-932 du 25 octobre 1994, modifié, relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation du concours pour le recrutement des agents de police municipale,

VU le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020, modifié, pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiée, relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret n°2021-572 du 10 mai 2021 portant adaptation temporaire d'épreuves de certains concours de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU l'arrêté n°2024-533 du 26 juin 2024 portant renouvellement de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade de gardien-brigadier de police municipale,

VU les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

ARRETE :

Article 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade de gardien-brigadier de police municipale, mise à jour au 15 décembre 2024, mentionne les lauréats remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte 27 personnes.

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

Article 2 :

Les collectivités territoriales souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude au service concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine. Seule cette attestation, d'une durée de validité de 1 mois, assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination. En effet, cette liste d'aptitude comprend les lauréats de plusieurs sessions avec des dates de validité différente.

Article 3 :

Le Directeur Général du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille-et-Vilaine

Article 4 :

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Fait à Thorigné-Fouillard,
Le 9 décembre 2024

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20241209-2-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-12-2024

Publication le : 09-12-2024

2



**La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Chantal Pétard-Voisin".

Chantal PÉTARD-VOISIN



LISTE D'APTITUDE

CONCOURS D'ACCES AU GRADE DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

Liste d'aptitude mise à jour au 15 décembre 2024

Centre de Gestion organisateur :
Service Concours Examens
Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
Village des Collectivités Territoriales - 1 avenue de Tizé - CS 13600
35236 THORIGNÉ FOUILLARD CEDEX

Lauréats
BIDAULT Benoit
BOMMENEL Clément
CAILLIBOT Aurélie
CHANDELIER Aurélien
DIAKHOUMPA Abdoulaye
DOLO Marine
FAUCONNIER Melanie
FÉAT Pierre
GALODÉ -CADIC Marion
GRALL Frédéric
GROISNE Florian
HEUDE Claire
JEGU Jérémie
LE COSSEC Laurent
LE MARREC Emeline
LEA William
METAYER-LE GOURRIEREC Audrey
MOUSSU Marine
PINTIAUX Stéphanie
RABASSE Jessica
ROSSINES David
SALINGUE Marina
SCELLIER Sébastien
SCHUTZ Nicolas
SLIWINSKI Thomas
TABURET Benoit
TROLET Rémy

Cette liste contient 27 noms.